

Enfants et jeunes en situation de handicap : pour un accompagnement global

Déclaration du Groupe CGT

Derrière les EHPAD, les secteurs de la protection de l'enfance et du handicap, impensés de la crise sanitaire ont été les dernières roues du carrosse, provoquant quelques centaines de morts dans les structures dédiées et un nombre inconnu de contaminations dans les familles et pour les personnels.

Les familles, qui faisaient déjà face à une politique de désinstitutionnalisation massive, ont dû affronter l'absence de stratégie organisée, d'aides spécifiques et porter seules le poids de la prise en charge quotidienne de l'éducation et de la vie de leurs enfants ou adolescents aux problématiques complexes alors que ceux-ci perdaient leurs repères habituels dans un contexte particulièrement anxiogène. Cette situation a eu pour conséquence la remise en cause du travail des professionnels construit depuis des mois voire des années : progrès parfois minimes obtenus jour après jour... C'est aussi, selon le handicap, faire courir un risque vital !

Prendre soin des personnes en situation de handicap, c'est aussi à cela que se mesure l'humanité de notre société.

Inscrire dans la loi, la compensation individuelle des conséquences d'une situation de handicap, signer des conventions promouvant le respect de la dignité intrinsèque et garantissant la protection et la sûreté dans les situations de risque des personnes handicapées ne doit pas passer par pertes et profits à la première crise sanitaire !

Ce gouvernement, qui a déjà revu à la baisse le droit au logement des personnes handicapées, s'est avéré incapable de garantir leur sécurité et de maintenir leurs droits à bénéficier de prises en charges adaptées ce qui relève pourtant de missions de service public.

La Convention des droits de l'enfant, dont la France a été l'une des premières signataires, ne serait-elle qu'un chiffon de papier tout juste valable quand tout va bien ?

Nous saluons l'ensemble des professionnel.les qui, au nom de leur engagement, ont continué à accompagner les personnes handicapées et leurs familles, au risque de leur vie puisque ne disposant d'aucune protection. Comme les soignant.es, les caissières ou les éboueurs, ils ont fait partie des sacrifiés du Covid et ne bénéficient, eux, d'aucune reconnaissance... Et nous saluons toutes les familles qui ont dû se débrouiller seules du jour au lendemain avec le handicap de leur enfant 24 heures sur 24, sans répit et sans savoir quand cela s'arrêterait et l'appel au secours à des institutions interdites de travailler...

Cet avis et ses rapporteuses ne pouvaient deviner les conséquences de la crise, les dysfonctionnements et les béances qu'elle a révélés. Avec elles, nous sommes favorables à un accompagnement global, fondé sur l'altérité prenant en compte les personnes dans la totalité de ce qu'elles sont. Oui, il faut aider les familles le plus tôt possible, qualifier et valoriser les professionnels, les coordonner. Oui, il faut mieux rembourser les soins à partir des besoins, la CGT a voté donc l'avis.

Mais la crise nous impose de faire des choix : le choix de l'intégration réelle du handicap dans les préoccupations politiques en est un : en un mot, Le temps des droit effectifs est venu !